

Image not found or type unknown



Probleme apres vente voiture

Par **FLAM50**, le **19/03/2011** à **10:15**

Bonjour, j'ai vendu une polo diesel de 176.000 KM, en précisant par mail à l'acheteur que la butée d'embrayage faisait du bruit. je lui ai même fait écouter avant la vente. il l'a acheté en connaissance de cause. Sa maman me téléphone maintenant en me disant que l'embrayage a cassé, et qu'il y a une facture de 1.000 euros de réparations. La maman ne me demande rien mais m'a dit au téléphone qu'elle allait m'attaquer en justice. La voiture est de 1998 est vendue 1.600 euros. Le CT est ok. j'ai fourni à l'acheteur des factures récentes d'entretien. Qu'ai-je fait de mal, j'ai rien caché au vendeur. Qu'est-ce que je risque? Merci,